



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

Lausanne, le 2 février 2023

Question n° 24 de Mme Anouck Saugy, déposée le 20 mai 2022 « Fête Fédérale de Gymnastique : Rendons la gym tonique »

Rappel

« La prochaine Fête Fédérale de Gymnastique se déroulera du 13 au 22 juin 2025 à Lausanne. Après 74 ans d'attente, les Vaudois·e·s vont à nouveau avoir le plaisir d'accueillir l'ensemble de la gymnastique suisse au sein de la Capitale olympique. 70'000 concurrents dont 23'000 jeunes sportifs sont attendus pour participer à ce grand événement. Durant deux semaines, plus de 200'000 spectateurs se retrouveront à Lausanne. Il s'agit du plus grand événement sportif en Suisse et l'un des plus importants dans le monde en nombre de participants.

Aujourd'hui, l'état de certaines salles de gym lausannoises laisse à désirer. Vétustes, détériorées par le temps, elles ne contribuent pas au rayonnement de notre Ville lors de tels événements.

Sur la base de ce qui précède, et à l'aube de ce grand rassemblement gymnique, les sous-signés se permettent d'adresser à la Municipalité les questions suivantes et la remercie d'ores et déjà pour ses réponses ».

Préambule

La Fête fédérale de gymnastique (FFG) est la plus grande et la plus ancienne manifestation polysportive et grand public de Suisse. Organisée la première fois le 24 avril 1832 à Aarau, la FFG accueille tous les six ans, durant six jours en moyenne 60'000 participantes et participants (dont plus de 15'000 jeunes entre 5 et 16 ans) et plus de 100'000 spectatrices et spectateurs. La dernière Fête fédérale de gymnastique a lieu du 13 au 23 juin 2019 à Aarau et a réuni près de 70'000 gymnastes et un public de 200'000 personnes.

Lausanne a été l'hôte de la FFG en 1855, 1880, 1909 et 1951.

Convaincue que la tenue à Lausanne d'une telle manifestation aurait un impact fort en termes médiatique, touristique et économique, la Municipalité, dans sa séance du 12 octobre 2017, a soutenu le principe d'une candidature lausannoise à l'organisation en 2025 de la Fête fédérale de gymnastique.

Le 20 octobre 2018, lors de l'assemblée générale de la Fédération suisse de gymnastique (FSG) à Aarau, Lausanne l'emportait face à Lucerne et devenait la ville hôte de la FFG de 2025.

La Ville de Lausanne, Lausanne Tourisme et l'Association cantonale vaudoise de gymnastique (GYMVAUD) sont les membres de l'« Association FFG Lausanne 2025 » dont les buts sont l'organisation, la conduite et la réalisation de la Fête fédérale de gymnastique à Lausanne en 2025.

La Municipalité se réjouit de la tenue de cet événement populaire qui donnera l'occasion à de nombreux partenaires locaux, régionaux, cantonaux et nationaux de contribuer ensemble à cette fantastique fête de la gymnastique.

Réponse de la Municipalité

Question 1 : Comment la Ville de Lausanne est-elle impliquée dans l'organisation de ce grand événement ?

L'implication de la Ville de Lausanne dans l'organisation de la future Fête fédérale de gymnastique de 2025 se situe à plusieurs niveaux :

- au niveau du Comité directeur de l'« Association FFG Lausanne 2025 », qui supervise le travail du Comité d'organisation et de son directeur exécutif, avec la participation de la conseillère municipale en charge des sports, de la cheffe du Service des sports et du responsable de l'Unité manifestations de ce même service ;
- au niveau opérationnel, dans la phase actuelle de préparation de l'événement, avec des contacts entre le Comité d'organisation et divers services de l'administration communale, dans le but de déterminer la faisabilité ou non de certains choix (sites retenus, logistique, sécurité, mobilité, etc.). Au fur et à mesure de l'imminence de la FFG, ces contacts seront plus nombreux et rapprochés, pour finir par l'intégration de représentantes et représentants des services concernés au sein de la structure dédiée à la tenue effective de l'événement ;
- au niveau financier, la Municipalité s'est engagée à soutenir l'organisation de la FFG à Lausanne à hauteur de CHF 500'000.- sous forme de subvention et de CHF 500'000.- sous forme de garantie de couverture de déficit ;
- par une aide matérielle : l'association et le Comité d'organisation bénéficient d'un soutien sous forme de locaux, de matériel et de personnel ; ces prestations pourront lui être facturées à l'issue de la manifestation, comme ce fut le cas pour le comité d'organisation de la World Gymnaestrada (qui les rembourse) ;
- par des prestations communales : au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, le Comité d'organisation aura besoin également d'autres prestations de la Ville de Lausanne, en particulier des services de son administration et, à l'instar des manifestations sportives organisées en notre Ville devra pouvoir bénéficier de la gratuité desdites prestations.

Question 2 : Quels lieux et salles de gym la Ville de Lausanne mettra-t-elle à disposition ?

Les principaux sites de compétition, de présentation ou de démonstration ainsi que les infrastructures nécessaires à l'accueil, à l'hébergement et à l'animation ont été déterminés dès la candidature à l'organisation de la FFG de 2025, mais le choix définitif doit encore faire l'objet d'études détaillées (disponibilités aux dates prévues pour la tenue de la FFG, en



conformité au cahier des charges de la FSG, etc.). Le Comité d'organisation prévoit sa finalisation et sa présentation d'ici l'été 2023.

Question 3 : Quels investissements la Ville de Lausanne prévoit-elle de faire dans les infrastructures mises à l'honneur lors de la future Fête Fédérale de Gymnastique ?

Comme indiqué en réponse à la question précédente, si certains sites majeurs ont d'ores et déjà été retenus pour l'accueil des compétitions/présentations/démonstrations, la liste globale des infrastructures et sites nécessaires à la tenue de la FFG 2025 est en cours d'élaboration et va faire l'objet d'une analyse de faisabilité. Le Comité d'organisation estime pouvoir disposer d'une liste définitive à l'été 2023. Les éventuels travaux seront déterminés à ce moment-là. À moins de mauvaise surprise, il ne devrait pas y avoir d'investissement particulier à prévoir en dehors de ceux qui sont déjà planifiés de longue date dans le cadre du plan des investissements, notamment le programme de rénovations des bâtiments scolaires.

Question 4 : Des rénovations sont-elles prévues ? Si oui, quels sont les salles ou lieux concernés et pour quels montants ?

Comme indiqué dans la réponse à la question précédente, hors mauvaise surprise, les infrastructures nécessaires à la tenue de la FFG ne devraient pas nécessiter de rénovations particulières. L'ensemble du parc d'installations sportives, et plus particulièrement celui des salles de gymnastique, suit un programme de rénovation, inscrit au plan des investissements, qui permet d'effectuer les travaux nécessaires dans une à deux salles chaque année. Ces équipements sont ainsi maintenus en bon, voire en très bon état. Sur les 47 salles de gymnastique ou salles omnisports, seules sept nécessitent des mises à niveau importantes. D'ici à la tenue de la FFG 2025, deux d'entre elles seront rénovées dans le cadre de ce programme.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Mme Anouck Saugy.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne, le 2 février 2023.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter